



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. DATE des PROCHAINES REUNIONS de DISCIPLINE
2. COUPES JEUNES – Point des engagements
3. COUPES SENIORS
4. GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS – Réunion du 9 septembre
5. JEUNES – CALENDRIERS
6. FEMININES
7. INFORMATIONS - COVID
8. INFORMATIONS – ARTICLE 83
9. INFORMATIONS – ENGAGEMENTS
10. INFORMATIONS – UTILISATION FMI
11. INFORMATIONS - INACTIVITE



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



### IMPORTANT

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 12 SEPTEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 19 SEPTEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## COUPES JEUNES POINT des ENGAGEMENTS



### Coupes ARTOIS

#### RAPPEL : ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

Les clubs engagés en U17 participent à la Coupe ARTOIS U18 (Les U15 ne peuvent pas y participer).

U18 Challenge Daniel DRAMEZ : 86 engagés : 32 U18 Niveau 1 + 44 U18 Niveau 2 + 10 U17

U16 : 31 engagés

U15 Challenge Raymond BRICE : 85 engagés : 23 U15 Niveau 1 + 60 U15 Niveau 2 + 2 U14

### Coupes SECONDAIRES

*Ces Coupes sont réservées aux clubs engagés dans les niveaux 2 des catégories U18 et U15.  
Suite aux modifications dans les engagements, les Clubs repris à la suite ne sont pas engagés dans la Coupe concernée.*

*Ils ont jusqu'au Vendredi 17 SEPTEMBRE 2021 au plus tard pour réparer cet oubli (Dernier délai).*

#### Coupe Philippe LEBAS (U18) : 34 engagés sur 47

SC ARTESIEN – AS BREBIERES – FC CALONNE 6 – US COURCELLES – FC CUINCHY – AG GRENNAY – US LESTREM (b) – FC MERICOURT – AS NEUVIREUIL/GAVRELLE – AJ RUITZ – AS VALLEE de la TERNOISE – ES VENDIN le VIEIL – SSCP WINGLES -

#### Coupe Gaston POUILLY (U15) : 45 engagés sur 62

OF ARRAS – SC ARTESIEN – AS BARLIN – FC CARVIN DYNAMO – OC COJEUL/TILLOY – US COURCELLES – JS ECOURT – AG GRENNAY – RC LABOURSE – FCH LENS – US NOEUX (b) – AS NOYELLES les VERMELLES – CS PERNES/CAMBLAIN (b) – US ROUVROY – AS VALLE de la TERNOISE – OSC VITRY – SSCP WINGLES -

Marc TINCHON

Parution du mardi 14 septembre 2021



## COMMISSION DES COUPES SENIORS



---

Réunion du : 8 Septembre 2021  
à : 17 heures 30

---

Président : Daniel SION

---

Présents : Micheline GOLAWSKI, Jean-Marc BOUILLIET, Gérard COFFRE, Gilbert COPPIN, Francis DAUTREMEPUIS, Dominique GEENS, Éric GOOSSENS, André SOJKA,

### ORDRE du JOUR

- ▶ Modifications participation en coupe suite à parution du 3 août.
- ▶ Equipes non engagées en Coupes.
- ▶ Non-confirmation des engagements.
- ▶ Rappel du règlement concernant les coupes.
- ▶ Coupes Seniors.
- ▶ Coupes Vétérans.
- ▶ Coupes Futsal.
- ▶ Coupes Féminines.

#### Modifications participation coupe suite parution du 3 août 2021 :

> La commission prend note des courriers reçus des clubs suivants.

> Confirmation [Coupe François PLATEAU](#)

OS ANNEQUIN - US ANNEZIN - AJ ARTOIS - AS BAPAUME - AS BEAURAINS - USO DROCOURT - AAE EVIN - O HENIN - US HESDIGNEUL - FC HINGES - ESD ISBERGUES - USO LENS - US LESTREM - AS SAILLY LABOURSE - US VIMY (b) -

Pour cette saison 80 équipes participeront à la [Coupe François PLATEAU](#).

> Confirmation [Coupe Didier DEMANDRILLE](#)

AS COURIERES (b) - US COURCELLES (b) - USO DROCOURT (b) - AAE EVIN (b) - O HENIN (b) - AFC LIBERCOURT - AC NOYELLES GODAULT (b) -

Pour cette saison 54 équipes participeront à la [Coupe Didier DEMANDRILLE](#).

> Confirmation [Coupe Louis LETEVE](#)

SC AUBIGNY/SAVY - US BOUBERS - AS FREVENT - FC TILLOY les MOFFLAINES (b) -

Pour cette saison 47 équipes participeront à la [Coupe Louis LETEVE](#).

> Confirmation [Coupe Jean-Louis MALLEZ](#)

OS ANNEQUIN (b) - JS BOURECQ - US CROISETTE - ES HAILLICOURT - ESD ISBERGUES (b) - AS SAILLY LABOURSE (b) - AS VALLEE TERNOISE -

Pour cette saison 53 équipes participeront à la [Coupe Jean-Louis MALLEZ](#).

> Confirmation [Coupe Lucas CICA](#)

RC BRUAY (b) - USO DROCOURT (c) - AS FREVENT (b) - ESD ISBERGUES (c) - ES HAILLICOURT (b) - FCE LA BASSEE (b) - AS NOYELLES les VERMELLES (b) - ES OURTON (b) - AOSC SALLAUMINES (b) -

Pour cette saison 73 équipes participeront à la [Coupe Lucas CICA](#).

> Confirmation [Coupe TERNOIS SENIORS](#)

ASC CAMBLAIN - US CROISETTE - AS FREVENT (b) - SC ARTESIEN (b) -

Pour cette saison 20 équipes participeront à la [Coupe TERNOIS SENIORS](#).

> Confirmation [Coupe VETERANS Léonce LOYEZ](#) :

US BEUVRY - FC CHARCOT BULLY les MINES - FCE LA BASSEE - US LESTREM - FC TILLOY les MOFFLAINES

> Equipe ne participant pas à la [Coupe Didier DEMANDRILLE](#)

AS NOYELLES les VERMELLES -

> Equipe ne participant pas à la [Coupe Louis LETEVE](#)

JS ACHIET -

> Equipes ne participant pas à la [Coupe Lucas CICA](#)

JS BOURECQ (b) - O BURBURE (c) - FC RICHEBOURG (b) -

### Non confirmation des engagements

À la suite de la parution dans le journal du District et aux mails envoyés aux clubs, les clubs suivants n'ayant pas confirmés leur engagement ne pourront participer aux coupes pour cette saison.

> [Coupe François PLATEAU](#) :

CS AVION (b) - FA ARRAS (b) - JS ECOURT - FC TILLOY - AS VIOLAINES -

> [Coupe Didier DEMANDRILLE](#)

FC BOUVIGNY (b) - FC MERICOURT -

> [Coupe Jean-Louis MALLEZ](#)

FC HEUCHIN -

[Coupe Lucas CICA](#)

ASC CAMBLAIN (b) - FC HAUTS de LENS (b) - USSM LOOS/GOHELLE (c) -

> [Coupe TERNOIS SENIORS](#)

SC AUBIGNY/SAVY - FC HEUCHIN - US PAS - US RIVIERE -

### Rappel règlement concernant les coupes

#### Tirage des tours de Coupes :

La commission rappelle aux clubs engagés dans les différentes coupes est afin d'éviter un nombre important de mails ou d'appels téléphoniques, que si un club n'apparaît pas sur la liste celui-ci n'est pas considéré comme non engagé mais simplement exempt de ce tour. Les causes peuvent être multiples en exemple nombre insuffisant de clubs pour organiser le tour, occupation du terrain par une autre équipe le jour du tour de coupes, match retard de championnat d'une équipe, etc. Cela est valable pour toutes les coupes organisées par la commission des coupes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines.

#### Jour des rencontres :

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

#### Arrêté municipal :

Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

#### Absence arbitre officiel :

Ne pas oublier d'inscrire sur la FMI dans case « Technicien Eclairage » la mention tirage au sort effectué pour la désignation de l'arbitre remplaçant.

Signature FMI :

**IMPORTANT** de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures.

Feuille de recette :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

## COUPES SENIORS

Calendrier prévisionnel des tours de coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Pour mémoire : 1<sup>er</sup> tour le 5 septembre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 19 septembre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 3 octobre 2021

4<sup>ème</sup> tour le 31 octobre 2021

Matchs Remis le 11 novembre 2021

5<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

6<sup>ème</sup> tour le 19 décembre 2021

Coupe François PLATEAU

1<sup>er</sup> tour le 17 octobre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 31 octobre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 11 novembre 2021

4<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

5<sup>ème</sup> tour le 19 décembre 2021

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

1<sup>er</sup> tour le 3 octobre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 31 octobre 2021

Matchs Remis le 11 novembre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

Matchs Remis le 19 décembre 2021

Coupe Lucas CICA

1<sup>er</sup> tour le 19 septembre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 3 octobre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 31 octobre 2021

Matchs Remis le 11 novembre 2021

4<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

Matchs Remis le 19 décembre 2021

Homologation du 1er tour Coupe ARTOIS - challenge Yves St AUBIN du 5 septembre 2021 :

44 rencontres programmées - 42 jouées - 2 forfaits. RAS.

Réserves

À la suite des réserves portées par les clubs du FC CAMBLAIN et US IZEL les EQUERCHIN la commission est en attente des décisions de la commission juridique.

### Forfait

Voir PV de la commission juridique.

### Conséquence du forfait

Les clubs de l'AFC LIBERCOUR - ASSB OIGNIES (b) ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS, celui-ci entraîne l'exclusion de toutes les équipes seniors du club des coupes seniors. (Application de l'article 6 des règlements des coupes du DISTRICT).

### Elaboration des différents Tour des Coupes du 19 septembre 2021 à 15 heures :

2ème tour Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

44 rencontres sont programmées.

1er tour Coupe Lucas CICA

35 rencontres sont programmées.

## COUPES VETERANS

### Point sur les Engagements à la date du 8 septembre 2021

Coupe ARTOIS à 7

**RAPPEL : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat du district.**

De ce fait US BILLY BERCLAU - USA LIEVIN - COS MARLES - FC TILLOY - AS VALLEE TERNOISE ont été incorporé d'office en coupe, leurs frais d'engagement seront prélevés sur leur compte club.

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

1<sup>er</sup> tour le week-end du 3 et 4 octobre 2021

2ème tour le week-end du 24 et 25 octobre 2021

3ème tour le 11 novembre 2021

4ème tour le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matchs Remis le week-end du 12 et 13 décembre 2021

Coupe ARTOIS à 7

1<sup>er</sup> tour le week-end du 3 et 4 octobre 2021

2ème tour le week-end du 24 et 25 octobre 2021

3ème tour le 11 novembre 2021

4ème tour le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matchs Remis le week-end du 12 et 13 décembre 2021

Coupe Léonce LOYEZ

1<sup>er</sup> tour le week-end du 24 et 25 octobre 2021

2ème tour le 11 novembre 2021

3ème tour le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matchs Remis le week-end du 12 et 13 décembre 2021

### Elaboration du 1er Tour de Coupes ARTOIS VETERANS :

Seront fait lors de la prochaine réunion.

## COUPES FUTSAL

### Point sur les Engagements à la date du 8 septembre 2021

**RAPPEL** : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat de Ligue R2 et le championnat du district.

#### Coupe ARTOIS FUTSAL

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :  
AS FUTSAL AVION B (b) - AC COURCELLES - AFS COURCELLES - GIVENCHY FUTSAL -

Les engagées sont :

##### Equipes de R2

AS FUTSAL AVION (b) - LIBERCOURT FUTSAL - AS MERICOURT FUTSAL - PONT VENDIN FUTSAL -

##### Equipes de D1

AC COURCELLES - AFS COURCELLES - FC DOURGES - FESTUBERT MELTING - GIVENCHY FUTSAL - AG GRENAY - AS BASSEENE FUTSAL (b) - LENS TIGERS - LENS UNITED.

##### Equipes de D2

FC BARLIN (b) - EC MAZINGARBE - AFC NOEUX - FC ST VENANT - US VIMY -

##### Equipes de D3

HERSIN COUPIGNY FUTSAL - VERQUIGNEUL DEVILS FC -

A ce jour pour cette saison 20 équipes participeront à la **Coupe ARTOIS FUTSAL**.

#### Coupe Alain VERDURE

**RAPPEL** : réservé aux équipes A, B et C engagées en championnat de District à l'exception des équipes évoluant en championnat de D1. Une seule équipe par club est admise à disputer cette coupe.

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1.

Les engagées sont :

##### Equipes de D2

FC BARLIN (b) - FESTUBERT MELTING (b) - AS BASSEENE FUTSAL (c) - EC MAZINGARBE - AS MERICOURT FUTSAL (b) - AFC NOEUX - FC ST VENANT - US VIMY -

##### Equipes de D3

FC DOURGES (b) - AG GRENAY (b) - HERSIN COUPIGNY FUTSAL - AFC NOEUX (b) - PONT VENDIN FUTSAL (b)- et VERQUIGNEUL DEVILS FC -

A ce jour pour cette saison 14 équipes participeront à la **Coupe Alain VERDURE**.

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe de France FUTSAL

1<sup>er</sup> tour Semaine 40

Coupe ARTOIS FUTSAL

1<sup>er</sup> tour Semaine 50 du 12 décembre 2021 au 18 décembre 2021



## COUPES FEMININES

### Point sur les Engagements à la date du 8 septembre 2021

**RAPPEL** : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat de Ligue R2 et le championnat du district.

#### Coupe ARTOIS Féminines Challenge Evelyne BAUDUIN

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :  
UNION FEMININE ARTOIS - US BIACHE - RC LENS (b) - VAUDRICOURT KS2012 -

Sont engagées en Coupe ARTOIS Féminines Challenge Evelyne BAUDUIN

Equipes de R2 :

US BEUVRY - RC LENS (b) -

Equipes de D1

UNION FEMININE ARTOIS - US BIACHE - FCF HENIN (b) - ESD ISBERGUES - O LIEVIN - US NOYELLES/LENS - US ROUVROY - CSAL SOUCHEZ/NEUVILLE - FC TILLOY - VAUDRICOURT KS2012 - ES VENDIN -

A ce jour pour cette saison 13 équipes participeront à la Coupe ARTOIS Féminines Challenge Evelyne BAUDUIN.

#### Coupe ARTOIS Féminines à 7

**RAPPEL** : Coupe d'Artois Féminines à 7 : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat du district.

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :

Sont engagées en Coupe ARTOIS Féminines à 7

OS ANNEQUIN - US CHTS AVION - US BEUVRY - AS BONNIERES - FC BUSNES - US RUCH CARVIN - US CROISSETTE - UC DIVION - USO DROCOURT - US GONNEHEM - US GRENAY - CS HABARCQ - Stade HENIN - FC HERSIN - FC LA ROUPIE - RC LABOURSE - DR LAMBRES - ES LAVENTIE - EC MAZINGARBE - FC MERICOURT - US NOEUX - AS NOYELLES/VERMELLES - US ST POL - AS TINCQUIZEL - FC VERQUIGNEUL - OSC VITRY -

A ce jour pour cette saison 26 équipes participeront à la Coupe ARTOIS Féminines à 7.

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

1<sup>er</sup> tour le 21 novembre 2021

Matchs Remis le 12 décembre 2021

5<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

6<sup>ème</sup> tour le 19 décembre 2021

Coupe ARTOIS Féminines à 7

1<sup>er</sup> tour le 21 novembre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 12 décembre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 13 mars 2022

### Elaboration des différents Tour des Coupes du 21 novembre 2021 - heure championnat :

1<sup>er</sup> tour Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

5 rencontres sont programmées et 3 exempts.

1er tour Coupe ARTOIS Féminines à 7

13 rencontres programmées.

✓ Un tour de table clôtura cette réunion.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**Le Président de la Commission :**  
Daniel SION.

Parution du mardi 14 septembre 2021



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du 9 septembre 2021  
A LIEVIN

---

Présidente : Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : Jacques PENNINCK – Marc TINCHON -

---

### RESERVES ET HOMOLOGATIONS

*Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.*

#### COUPE ARTOIS SENIORS (1ER TOUR) – JOURNEE DU 5 SEPTEMBRE 2021

##### Rencontre OS AIRE (b) – FC CAMBLAIN

Réclamation d'après match du FC CAMBLAIN portant sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe d'Aire sur la Lys, pour certains susceptibles de ne pas être qualifiés pour participer à cette rencontre.

Réclamation reçue par mail le 06/09/2021 pouvant être prise en considération.

Après vérification, tous les joueurs inscrits sur la feuille de match étaient qualifiés pour participer à cette rencontre.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 0.

Droits confisqués.

##### Rencontre US IZEL – ES DOUVRIN

Réserve technique de l'U.S. IZEL non confirmée, non appuyée, non recevable

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 3 (*tirs au but : 1 – 3*).

Amende de 17 € à l'U.S. IZEL

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :  
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire de la Commission :  
Marc TINCHON

Parution du mardi 14 septembre 2021



## COMPETITIONS JEUNES CALENDRIER – RAPPEL



### BRASSAGES U18 NIVEAU 1 ET NIVEAU 2 :

#### Journée 2 : 2 – 3 octobre 2021

Pour les qualifiés en Coupe GAMBARDELLA, cette journée sera avancée au **25 septembre 2021**.

Les rencontres seront créées en fonction de ces qualifiés, et du classement à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée de brassage.

Elles paraîtront sur le site du District au plus tard le **Mardi 22 septembre 2021**.

Du fait du nombre impair de qualifiés en Niveau 1 (17) et en Niveau 2 (7), une rencontre de Coupe ARTOIS U18 du 25 septembre 2021 sera reportée au Samedi 2 octobre 2021.

### GROUPES - CHAMPIONNAT U15 à 8

Modification des groupes suite aux demandes de passer en FOOT à 11 :

**A** : O. BURBURE (b) – US CROISETTE – US HEUCHIN/LISBOURG – *Exempt*

**B** : ARLEUX/NEUVIREUIL-GAVRELLE – AS BREBIERES – ES SAINT LAURENT (b) – *Exempt*

**C** : SCF ACHICOURT – ES AGNY – AS BAILLEUL – CSAL SOUCHEZ (b)

**D** : AS AUCHY – AFCLL BETHUNE – KENNEDY R.C.V./LOCON (b) – AS VIOLAINES (b)

**E** : FC ANNAY – Car. BILLY MONTIGNY (b) – FC MERICOURT – ASSB OIGNIES (b)

**F** : Esp. CALONNE LIEVIN – US GRENNAY – AS LENS – AS LOISON (b)

**G** : AG GRENNAY - USO LENS – JF MAZINGARBE – AS NOYELLES les VERMELLES (b) –

### DIVERS

FORFAITS GENERAUX (Demande de retrait après le 6 septembre 2021)

**U15 NIVEAU 1** : VIMY U.S. (b)

**U15 à 8** : ARRAS O.F. (b)

### REPORTS

Toute demande de report demandée au cours de la semaine sera automatiquement refusée en cas de motif non valable (*ex : Manifestation organisée dans la commune,...*) ; il en est de même pour celle concernant l'occupation des installations, la rencontre sera inversée.

Des dérogations durant le week-end (*rencontre du dimanche avancée au samedi ou du samedi déplacée au dimanche*) peuvent être accordées avec l'accord du club adverse en respectant les délais afin d'en informer la Commission des Arbitres.

## DEPLACEMENTS

Suite à l'instauration des brassages par catégorie, pour certains clubs, les classements peuvent donner de longs déplacements à travers le District.

Pour la Commission Jeunes  
Pascal WATEL



## COMMISSION FEMININES



<b>Réunion du :</b>	4 septembre 2021
<b>A</b>	LIEVIN
<b>Présidente :</b>	Mme Micheline GOLAWSKI -
<b>Présents :</b>	Mmes Evelyne GOLAWSKI – Cathy WIPLIE – M. Thibaut FRANCOIS -
<b>Excusés :</b>	Mmes Amandine BLONDEL - Delphine BRESA – Anaïs VANDEUREN – MM. Stéphane BROGNIART - Gaëtan CHARTON – Corentin LALOUX – Pierre MONTAGNE - François VANOISE -
<b>Assistent à la réunion :</b>	MM. Rebattachi MAKHLOUFI – Antoine VANNIEUWENHUYSE -

### CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS

#### CHAMPIONNAT FEMININ SENIORS D1 - 11 EQUIPES ENGAGEES

US Biache – FC HENIN FEMININS (b) – ESD Isbergues – Olympique Liévin – US Noyelles sous Lens – US Rouvroy – Entente Souchez/Neuville – FC Tilloy – Union Féminin de l'Artois – Klub Vaudricourt – ES Vendin -

› Elles se rencontreront en match aller / retour.

› L'équipe qui termine première du championnat sera qualifiée pour les barrages d'accèsion à la R2 féminine sous réserve de répondre aux obligations (voir règlement du District Artois et REGLEMENT DE LA PHASE D'ACCESSION R2F SAISON 2021-2022 : PV du 2 août 2021)

› Début de la compétition le **12 septembre 2021**

› Matchs de barrage pour la montée en R2F : les **5, 12, 19 et 26 juin 2022**.

#### CHAMPIONNAT FEMININ SENIORS A 7

› 26 équipes engagées, réparties en 3 Poules de 10 : 2 poules de 9 avec 1 exempt et 1 poule de 8 avec 2 exempts

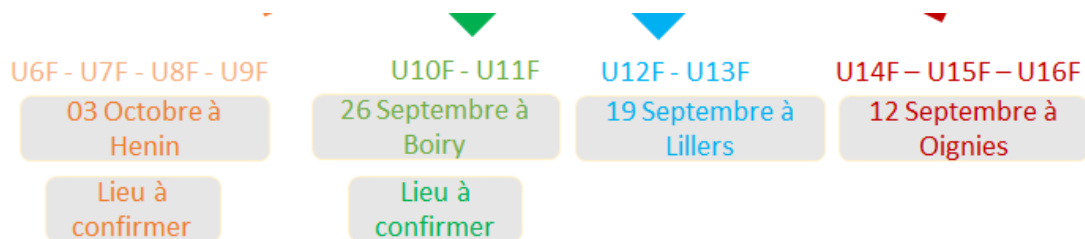
› Elles se rencontreront en matchs aller / retour.

POULES A			POULES B			POULES C		
1	U.S. RUCH CARVIN	1	A. S. BONNIERES HOUVIN	1	E.S. LAVENTIE			
2	U.S. CHEMINOTS AVION	2	U.S. CROISETTE	2	DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE			
3	E.C. MAZINGARBE	3	U.S. ST POL S/TERNOISE	3	U.S. GONNEHEM BUSNETTE			
4	F.C. MERICOURT	4	AM. S. DE TINCQUIZEL	4	R.C. LABOURSE			
5	ST. HENINOIS	5	C.S. HABARQUOIS	5	F.C. LA ROUPIE ISBERGUES			
6	O.S.C. DE VITRY	6	UNION CLUBS DIVIONNAIS	6	U.S. BEUVRY			
7	U.S. OUVRIERE DROCOURT	7	F.C. HERSIN	7	O. S. ANNEQUIN			
8	U. S. GREPAY	8	VERQUIGNEUL F. C.	8	F.C. BUSNES			
9	A.S. NOYELLES LES VERMELLES	9	exempt	9	US NOEUX			
10	Exempt	10	exempt	10	exempt			

- › Les équipes qui termineront premières de chaque poule ainsi que la meilleure 2ème disputeront les demi-finales et finale pour déterminer le champion du championnat **Séniors féminines à 7**.
- › Début du championnat le **18 et 19 septembre**.

### LES CHAMPIONNATS JEUNES ET RENTREES DU FOOT FEMININ

- › Les rentrées du foot féminin auront lieu le,



**U16F A 8** : 9 équipes sont engagées, elles se rencontreront en match aller / retour.

- › US Biache – USO Bruay – AS Frévent – US Noyelles sous Lens – ASSB Oignies – FC Tilloy – Union Féminine de l’Artois – Klub Vaudricourt – SCPP Wingles -
- › Début de la compétition le 18 Septembre 2021

#### **Pour les catégories**

- › **U13F à 8** : 9 équipes sont engagées.
- › Début du championnat le **26 septembre 2021**.
- › **U13F à 5** : 4 équipes sont engagées
- › **U11F à 8** : 5 équipes sont engagées
- › **U11F à 5** : 6 équipes sont engagées
- › **U6F à U7F** : 2 équipes sont engagées

Nous vous communiquerons les dates des plateaux dans le prochain Procès-Verbal de réunion.

#### Festival U13 PITCH

1<sup>er</sup> tour le **30 Octobre 2021** lieu à déterminer  
 2eme tour le **5 février 2022** lieu à déterminer  
 Finale départementale le **2 avril 2021** à **BULLY les MINES**.

### COUPES SENIORS

**Coupes FEMININES : 1er tour le 21 novembre 2021**

Point sur les Engagements à la date du 8 septembre 2021

**RAPPEL** : l’engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat de Ligue R2 et le championnat du district.

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes **ARTICLE 1** l’engagement est obligatoire en coupe d’ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d’office : UNION FEMININE ARTOIS - US BIACHE - RC LENS (b) - VAUDRICOURT KS2012.

13 équipes sont engagées en **Coupe ARTOIS Féminine Challenge Evelyne BAUDUIN**

Equipes de R2 :

US BEUVRY - RC LENS (b) -

Equipes de D1 :

Equipes de D1

UNION FEMININE ARTOIS - US BIACHE - FCF HENIN (b) - ESD ISBERGUES - O LIEVIN - US NOYELLES/LENS  
- US ROUVROY - CSAL SOUCHEZ/NEUVILLE - FC TILLOY - VAUDRICOURT KS2012 - ES VENDIN -

### Coupe ARTOIS Féminines à 7

**RAPPEL** : Coupe d'Artois Féminines à 7 : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant le championnat du district.

Compte tenu des éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :

26 équipes sont engagées en Coupe ARTOIS Féminines à 7

OS ANNEQUIN - US CHTS AVION - US BEUVRY - AS BONNIERES - FC BUSNES - US RUCH CARVIN - US CROISSETTE - UC DIVION - USO DROCOURT - US GONNEHEM - US GRENAY - CS HABARCQ - Stade HENIN - FC HERSIN - FC LA ROUPIE - RC LABOURSE - DR LAMBRES - ES LAVENTIE - EC MAZINGARBE - FC MERICOURT - US NOEUX - AS NOYELLES/VERMELLES - US ST POL - AS TINCQUIZEL - FC VERQUIGNEUL - OSC VITRY -

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

#### Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

1<sup>er</sup> tour le 21 novembre 2021

Matchs Remis le 12 décembre 2021

5<sup>ème</sup> tour le 28 novembre 2021

6<sup>ème</sup> tour le 19 décembre 2021

#### Coupe ARTOIS Féminines à 7

1<sup>er</sup> tour le 21 novembre 2021

2<sup>ème</sup> tour le 12 décembre 2021

3<sup>ème</sup> tour le 13 mars 2022

**La Présidente de la Commission :**  
**Micheline GOLAWSKI.**





## INFORMATIONS - COVID



La FFF a fait paraître un protocole d'organisation des rencontres et entraînements à la suite des décisions gouvernementales du **9 Août**.

Il est impératif de respecter et de faire respecter les différentes règles imposées qui, seules, permettent de participer à la lutte contre la pandémie.

Le texte complet des décisions du Comex est consultable sur le site de la FFF, rubrique : la Fédération, sous rubrique : les procès-verbaux, paragraphe : le comité exécutif.

Les compétitions Ligue et district sont traitées à l'annexe 2

Vous trouverez ci-après les principales dispositions :

### Mesures générales

Le pass sanitaire est obligatoire à partir de l'âge de 18 ans pour les joueurs, les arbitres et les dirigeants ainsi que pour toutes les personnes appelées à pénétrer dans la zone vestiaires. Il deviendra obligatoire pour les moins de 18 ans à partir du **1er Octobre**.

L'obligation du port du masque relève des attributions du maire et du préfet.

### Définition du pass sanitaire et contrôle

Dans l'attente d'une modification de la loi, le pass sanitaire est limité, pour l'instant au **15 Novembre**.

- L'attestation de vaccination complète délivrée :
  - = 7 jours après la seconde injection (vaccins à 2 injections)
  - = 4 semaines après l'injection du vaccin janssen
  - = 7 jours après l'injection effectuée sur un ex malade du Covid
- Présentation d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures au moment du contrôle d'avant match.
- Un test RT-PCR positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois (guérison).
- Un certificat de contre-indication à la vaccination.
- Un auto-test négatif validé par un professionnel de santé de moins de 72 heures.

Le contrôle du pass sanitaire est effectué par le référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant. Ce contrôle se fait en scannant le QR code présent sur le document en possession de la personne contrôlée à partir de l'application : tousanticovid verif ou TAC Verif

### Le référent Covid

Le référent Covid est **obligatoire** ; sa mission est de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues et d'être l'interlocuteur des autorités. Il est recommandé de mettre en place une équipe Covid dont un membre doit être présent lors de chaque entraînement ou de chaque match à domicile.

Un registre doit être tenu indiquant les personnes habilitées et la personne présente lors de chaque manifestation.

Le référent (ou son représentant) vérifie notamment la possession du pass sanitaire par toutes les personnes accédant aux vestiaires

### Accès aux vestiaires et buvettes

L'accès aux vestiaires n'est permis qu'aux seules personnes ayant une mission essentielle dans l'organisation du match. Elles doivent être munies du pass sanitaire.

Tout acteur du match (joueur, arbitre, dirigeant) non muni d'un pass sanitaire doit être refoulé et ne peut pas prendre part à la rencontre.

Un mineur opérant en senior doit être muni du pass sanitaire.

Les buvettes sont autorisées selon la réglementation applicable aux cafés et restaurants.

### Public et accompagnateurs

Le contrôle du pass sanitaire pour les spectateurs, ainsi que les parents accompagnant les joueurs n'est imposé qu'à la condition que le terrain soit clôturé avec un accès uniquement réservé aux spectateurs du match.

Interdiction est faite dans tous les cas à ces personnes d'accéder à la zone vestiaires.

### Dispositions concernant le match

⌘ La tablette doit être désinfectée après chaque usage.

⌘ Toute forme de protocole d'avant match et la mise en place de ramasseurs de balle sont proscrites.

⌘ Lors de la vérification de l'identité des joueurs, la validité des pass sanitaires est vérifiée par un dirigeant, en présence d'un dirigeant du club adverse, l'arbitre prenant connaissance de cette vérification.

⌘ Tout joueur dont le pass sanitaire n'est pas valable doit être enlevé de la FMI et l'arbitre lui interdit de participer à la rencontre ; si une équipe comporte moins de 8 joueurs à la suite de la vérification le match n'a pas lieu.

⌘ Une équipe est en droit de refuser de jouer si le club adverse refuse de rayer un joueur non en règle, en indiquant le motif sur le FMI.

⌘ Un mineur opérant en senior doit être muni du pass sanitaire. Pour les matches de la catégorie U18, faute d'informations précises, la vérification du pass sanitaire ne concerne que les plus de 17 ans.

### Cas de Covid et report

Le report d'un match de championnat n'est envisagé que

1/ Si 4 cas positifs de joueurs (3 joueurs en futsal) ont été enregistrés sur 7 jours glissants

2/ Ou si l'ARS impose un isolement pour 7 jours de l'équipe

Les justifications utiles doivent être transmises à la commission concernée.

En coupe de France il n'y a pas de report, l'équipe se trouvant dans une des situations décrites ci-dessus est éliminée.

**Richard RATAJCZAK.**



## INFORMATIONS ADAPTATION TEMPORAIRE de l'ARTICLE 83



Considérant la modification votée lors de l'assemblée générale de la Ligue des Hauts de France le **9 janvier 2021** :

Considérant la décision du Comité Directeur du district Artois du **30 Août 2021**, les obligations des clubs en matière d'équipes engagées fixées par l'article 83 des Règlements Généraux du district sont modifiées comme suit pour la saison 2021 – 2022 :

Equipes de D1 et D2 : 2 équipes seniors et 2 équipes jeunes ou féminines dont une au moins à 11.

Equipes de D3 et D4 : 2 équipes seniors.

Equipes de D5 et D6 : Une équipe seniors et une équipe seniors ou jeunes ou Féminines.

Equipes de D7 : Une équipe seniors et une équipe seniors ou jeunes ou Féminines pour pouvoir accéder en D6.

Richard RATAJCZAK.



## INFORMATIONS - ENGAGEMENTS



Dorénavant, pour tout engagement, il convient d'utiliser la fiche « engagement tardif » disponible sur le site du district, rubrique « documents » sous rubrique « divers ».

En D7, à ce jour, 4 places restent disponibles. Bien évidemment dès qu'un groupe sera complet toute nouvelle demande sera acceptée dans la limite des places disponibles mais sans garantie d'une incorporation dans une zone géographique proche.

Il est rappelé que les engagements dans cette division sont acceptés jusqu'à la veille de la 3<sup>ème</sup> journée de championnat.

Richard RATAJCZAK.



## INFORMATIONS UTILISATION de la FMI



Pour la saison 2021 – 2022, la FMI devra être utilisée pour tous les matches (challenge et coupes) de la catégorie U13 (Phases 1 et 2, D1 à D4)

**Richard RATAJCZAK.**

Parution du mardi 14 septembre 2021



## INFORMATIONS INACTIVITE



Toute inactivité partielle d'une catégorie engagée pour la **saison 2020 – 2021** doit être signalée sur footclubs (rubrique organisation, puis vie du club) par le club.  
Ce signalement revêt une importance pour les joueurs qui quittent le club faute de pouvoir évoluer.

**Richard RATAJCZAK.**